

Contexte de la formation :

La santé au travail, bien au-delà des nombreux textes réglementaires qui la régissent, est devenue une exigence sociale et sociétale. Sensibles à la qualité de vie au travail, les exploitants/salariés agricoles souhaitent se former aux gestes de premiers secours et à la prévention des risques en entreprise.

Objectif professionnel général :

- Être capable d'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident
- Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise

Objectifs pédagogiques :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptée au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Prérequis :

- Maîtrise de la langue française
- Disposer d'un certificat SST en cours de validité (< 2ans)

Public concerné :

- Exploitants agricoles
- Gérants
- Salariés

Nombre de stagiaires attendus : Minimum 4 personnes et maximum 10 personnes.

Formateur : Formatrices Sauveteur Secouriste du Travail formée et certifiée par l'INRS

Coût pédagogique : Selon modalité d'organisation de la formation, pour plus de précision nous contacter.

Durée : 1 jour soit 7 heures de formation

Date de formation : nous consulter

Moyens pédagogiques :

- Méthodes pédagogiques : alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- Moyens techniques PC et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia et paperboard. Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement. Matériels divers nécessaires à la réalisation des simulations de situations. Plan d'intervention INRS.

Accessibilité à la formation :

- Accès à la formation (dans un délai de 6 mois – sous réserve de sa faisabilité) après :
 - Réception des bulletins individuels d'inscription et analyse des besoins du demandeur
 - Harmonisation et validation des parties prenantes sur les dates de formation
 - Signature du devis et de la convention de stage

Indicateurs de résultats de la formation :

- Evaluation formative en continue
- Epreuves d'évaluation certificatives finales (Quiz, mise en situation,...) réalisées conformément au document de référence de l'INRS V8-01/2021 en vue de la délivrance du certificat SST

- Mesure de la satisfaction globale des stagiaires
- 100% des personnes formées ont été satisfaites ou très satisfaites.
- 100% des personnes formées ont atteint leurs objectifs de formation.

Validité de la formation :

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- Certificat SST valable 24 mois, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.

Attention : Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois

Contenu de la formation :

THEORIE ET PRATIQUE

Sauvetage secourisme du travail

- Intérêt et principes de la prévention des risques professionnels
- Les acteurs de la prévention

Rechercher les risques persistants pour protéger et prévenir

- Supprimer ou isoler les sources de risques
- Soustraire la victime au risque
- Baliser (rendre impossible l'exposition de quiconque à ce risque)
- Utiliser le matériel spécifique
- Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection

Examiner la victime

- Examiner la (les) victime(s) avant de mettre en œuvre une action : reconnaître la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée, rechercher les signes vitaux, retourner la victime découverte à plat ventre, sur le dos

Alerter et faire alerter / informer

- Qui alerter ? Qui alerte ? Que dire ?
- Contenu du message-type adapté à l'établissement et consignes

Secourir

- Action appropriée à l'état de la victime
- Apprentissage de la succession des gestes dans le contexte global des 4 actions

Les différentes détresses et gestes de secours : Le contenu de cette séquence peut être modulé selon les besoins des stagiaires.

- Saignements abondants
- Étouffement
- Malaise
- Brûlures
- Douleur empêchant certains mouvements
- Une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Victime inconsciente qui respire
- Victime inconsciente qui ne respire pas.

Evaluation finale des stagiaires.